Ancestramil

Formulaire de cotisation

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association « Ancestramil », et comme le prévoient les statuts, nous vous proposons de régler une cotisation pour la période (année 2026).
Le montant de la cotisation a été fixé dans le respect des conditions prévues à l'article V des statuts.

Il s'élève à 7 € (7 euros).

Il est possible de régler de deux manières différentes :

- Par chèque libellé à l'ordre de l'Association à l'adresse « Association ANCESTRAMIL – 5 rue des Coquelicots - 76400 ST LEONARD ». Il est nécessaire de joindre le formulaire au courrier ou de l'envoyer par mail à ***secretariat@ancestramil.fr***.

- Par virement bancaire effectué sur le compte de l'Association. IBAN : FR76 1027 8021 5200 0205 3200 153. Il est nécessaire d'envoyer le formulaire par mail à ***secretariat@ancestramil.fr***.

Cotisation ***Cocher la bonne réponse**	* Nouvel adhérent : ◯ OUI ◯ NON Si Renouvellement, N° Adhérent :
Nom et Prénom	
E-mail	

DATE :

Bien cordialement,
Marie France ROBELIN - Présidente de l'association"

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association Ancestramil. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez envoyer un message à ***secretariat@ancestramil.fr***
Pour plus d'informations voir les Conditions Générales d'Utilisation.